



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 10 mai 2019

Interdiction de transport et de consommation d'alcool dans le centre-ville de Brest

Le club de football Stade brestois 29 dispute ce soir, à Brest, un match à fort enjeu, puisqu'une montée en Ligue 1 est possible au terme de ce match, qui se jouera d'ailleurs à guichets fermés.

Un arrêté municipal de la ville de Brest, datant d'octobre 2017, interdit le transport et la consommation d'alcool dans le centre-ville, en-dehors des terrasses, restaurants et autres établissements autorisés, de 10h à 20h.

Afin de garantir la tranquillité publique et l'esprit festif qui prévaut lors des compétitions sportives, le préfet du Finistère, Pascal LELARGE, a pris une mesure d'extension de ces dispositions de 20h ce vendredi 10 mai à 7h samedi 11 mai, dans le périmètre reliant la rue de Siam à la place de Strasbourg, incluant la rue Clémenceau, la rue Jean Jaurès et la place de la Liberté.

Le préfet du Finistère souhaite à tous les supporters un bon match.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle : pref-communication@finistere.gouv.fr

Sébastien CHEVRIER 02 98 76 29 51 / Corinne BERNARD 02 98 76 29 66

www.finistere.gouv.fr



@Prefet29



Préfet du Finistère